



En partenariat avec le réseau ACTIFS et :



Paris, le 24 juin 2021

## Remise de prix de la 2<sup>e</sup> édition du Trophée des communes pour la rénovation énergétique

L'Association des maires d'Ile-de-France (AMIF), l'AREC Ile-de-France, département énergie-climat de l'Institut Paris Region et Ile-de-France Energies ont le plaisir de vous annoncer que la remise du Trophée des communes pour la rénovation énergétique (2<sup>e</sup> édition) aura lieu le jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2021 de 16h à 17h30 sur le Salon de l'AMIF à Paris Nord Villepinte dans le Hall 7 – Espace Commune'Halles.

Fortes du succès de la 1<sup>ère</sup> édition du Trophée des communes pour la rénovation énergétique, l'AMIF, Ile-de-France Energies et l'AREC Ile-de-France renouvellent leur collaboration pour une 2<sup>e</sup> édition qui s'enrichit de deux partenaires : le réseau ACTIFS et la CAPEB Ile-de-France.

Initiative particulièrement innovante, ce Trophée avait séduit 21 communes en 2020. Elles avaient candidaté avec des projets exemplaires et représentatifs de leur engagement en faveur de la rénovation énergétique sur leur patrimoine bâti qu'il soit public, social ou privé. L'appel à projet de cette nouvelle édition avait été lancé le 16 mars dernier et s'est clôturé le 18 mai, soit deux mois pour mettre en lumière de nouvelles initiatives à cette occasion.

Cette remise de prix sera introduite par la conférence « **Rénovation énergétique et confort d'été, quels leviers pour adapter le bâti au dérèglement climatique ?** » en présence de **Alexandre Goncalves**, ingénieur Directeur des études et du développement de ReeZOME, **Véronique Javelle**, architecte et gérante du Groupe A&M et **Delphine Mourot**, chargée de projets Finance Responsable, Biodiversité et Adaptation à l'Observatoire de l'immobilier durable.

Cet événement se conclura par la remise des 5 prix qui seront remis pour les 5 catégories suivantes :

- Communes de moins de 10 000 habitants ;
- Communes entre 10 000 et 30 000 habitants ;
- Communes de plus de 30 000 habitants ;



En partenariat avec le réseau ACTIFS et :



- Intercommunalités ;
- Coup de cœur du jury.

Les prix seront remis par **Rolin Cranoly**, maire de Gagny (93) et vice-président de l'AMIF, **Jean-Philippe Dugoin-Clément**, maire de Mennecy (91) et vice-président de la Région Ile-de-France en charge de l'Environnement et du Développement Durable, **Benjamin Chkroun**, conseiller régional Ile-de-France et président du Conseil de Surveillance d'Ile-de-France Energies, **Alain Brossais**, directeur des Stratégies et des Relations territoriales à l'ANAH et **Cécile Fridé\***, vice-présidente d'Ekopolis, conseillère régionale de l'Ordre des architectes d'Ile-de-France.

**Pour vous rendre au Salon ou pour assister à la retransmission de la remise de la seconde édition du Trophée des communes pour la rénovation énergétique sur l'AMIF LIVE, veuillez-vous inscrire via le lien suivant : <https://amif2021.site.calypso-event.net/visiteur.htm>**

Un pass sanitaire sera mis en place pour se rendre au Salon. Vous devrez être obligatoirement en possession, au choix :

- D'un schéma de vaccination complet, soit deux injections + 15 jours suivant la seconde dose ;
- D'un test négatif de moins de 48h ;
- D'un test RT-PCR ou antigénique positif du rétablissement de la Covid, datant d'au moins 15 jours et de moins de 6 mois.
- **ATTENTION : l'autotest ne fait pas partie du dispositif pass sanitaire, et le pass sanitaire ne dispense pas du respect des gestes barrières.**

*\*sous réserve*

**Contact presse :** Emilie Pouch – [epouch@amif.asso.fr](mailto:epouch@amif.asso.fr) – 07 88 32 45 14